



## La lettre d'information de la CFR aux Associations (parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

Les élections passées et à venir continuent de favoriser nombre d'incertitudes quant aux perspectives d'évolution, dans un sens attendu plus favorable, de la situation économique et sociale de notre pays. Il est donc nécessaire que notre corps social maintienne sa veille sur tous les sujets de préoccupation majeurs que sont, notamment, sa santé et son pouvoir d'achat ; c'est bien sur ces sujets que nos bénévoles, au sein des commissions ou dans le réseau des délégués auxquels ils apportent leur participation active – tant en présentiel qu'en distanciel - doivent être reconnus pour leurs actions conduites avec abnégation au service des adhérents de nos fédérations.

Le Président, P. Erbs - Le Président d'honneur, F. Bellanger

### Réunion du Bureau du 30 mai 2022

**Actualités :** Le Bureau a échangé sur la constitution du gouvernement ; il est convenu d'attendre son opérationnalité pour intervenir. Concernant la prévention et l'autonomie, le CESE va aborder ces sujets sous l'angle du financement pour l'autonomie ; une lettre au Président de la République est adoptée après quelques modifications (voir annexe 1 jointe).

**Recours sur le 1% maladie :** L'avocat chargé du dossier nous a informé d'une requête déposée le 9 mai auprès des TGI de Paris, Lille et Lyon. Une convention sera signée relativement aux honoraires à la charge de la CFR.

**Mutualia :** Le prochain comité de pilotage examinera le volet « remise en forme et en condition » qui est mal remboursé après une intervention. Le nombre de souscripteurs est encore faible et un effort de communication est à faire tant par Mutualia que par les Fédérations afin de poursuivre la progression encourageante constatée sur le premier trimestre 2022.

**Présence verte :** Le dispositif de télé assistance proposé pourrait faire l'objet d'un accord de partenariat avec la CFR.

**Billetterie SNCF :** La SNCF doit promouvoir l'installation de bornes de distribution de billets et d'information de ses services simples d'utilisation et de tablettes qui peuvent être déposées chez les buralistes permettant d'obtenir rapidement un billet.

**Emploi des seniors :** À la suite de notre demande, une rencontre en distanciel a été réalisée avec la direction générale des réseaux de Pôle Emploi qui s'est dite favorable à travailler avec la CFR sur le sujet de l'accompagnement des seniors.

**Questions diverses :** La revalorisation des retraites de base est annoncée à hauteur de 4 % ; quid des retraites complémentaires ? Une rencontre avec les partenaires sociaux, y compris les représentants de l'Agirc-Arrco est envisagée. Une réunion des Délégués CFR se tiendra le 23 juin en visioconférence pour faire le point sur l'actualité, notamment après les élections législatives, la présentation du nouvel outil informatique concernant les actions de lobbying et sa présentation au prochain Bureau.

### Commission « Emploi des Seniors » du 16 mai 2022

Une note à destination des Délégués CFR a été finalisée ; elle permettra d'interroger leurs contacts, notamment sur les mesures d'accompagnement et de formation des seniors mises en œuvre localement. Une rencontre avec un responsable de l'association EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi ans l'Entreprise) de la région Normandie a permis de prendre connaissance de leurs actions sur le terrain (voir également ci-dessus).

### Commission « Autonomie » du 23 mai 2022

Un projet de lettre au Président de la République est validé (cf. ci-dessus). Un point est fait sur les Conseils de la Vie Sociale - CVS - et sur celui du référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux promu par la HAS - Haute Autorité de Santé – (voir annexe 2 jointe). L'actualité au sein de la CNSA est également évoquée.

### Commission « Retraite » des 23 mai et 13 juin 2022

Les annonces en date du 24 mai du nouveau ministre du Travail O. Dussopt chargé plus particulièrement des retraites sont analysées jusqu'à la revalorisation des pensions, annoncées par anticipation dès juillet prochain, avec un versement au 9 août pour le régime général. Les nouvelles projections du COR prévues pour fin juin ne pourront être rendues à la date prévue par manque de communication de celles attendues du gouvernement. Le pouvoir d'achat reste la préoccupation majeure des Français ; avec la revalorisation annoncée pour les régimes de base et assimilés, pour les complémentaires, il est convenu de préparer un projet de lettre afin de connaître les intentions de la revalorisation du point Agirc-Arrco. Quant à l'âge légal, il est - enfin - convenu d'abandonner cette donnée propice à l'entretien des conflits sociaux et de promouvoir la mise en œuvre d'une liquidation systématique des retraites à titre provisoire afin de favoriser, non seulement le cumul emploi-retraite mais aussi l'utilisation du dispositif de la retraite progressive.

### Commission « Santé » du 30 mai 2022

Un nouveau point est fait sur le contrat Mutualia et les options proposées, notamment pour les médecines douces et autres. Le rapport Chauvin « Dessiner la Santé Publique de Demain » est analysé dans ses quarante propositions et ses trois cibles principales que sont : la population avec l'augmentation de ses connaissances en matière de santé, l'organisation de la gouvernance et la formation des professionnels de santé avec le développement de l'intersectorialité (voir annexe 3 jointe).



## Confédération Française des Retraités

Paris, le 31 mai 2022

Monsieur le Président de la République  
55, rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 Paris

Monsieur le Président de la République,

Lors de votre précédente mandature des progrès ont pu être notés dans le champ de l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap. Mais ces progrès, comme la création de la cinquième branche de sécurité sociale, ne sont que les premières étapes d'une politique qui doit être plus ambitieuse. Comme l'a révélé la crise sanitaire les populations fragiles ou vulnérables ne sont pas correctement accompagnées dans notre pays. Des scandales récents ont confirmé qu'il fallait changer de rythme et de méthode.

Cette question concerne les retraités en tant que personnes âgées. Depuis 20 ans est attendue une loi pour améliorer le sort des personnes vulnérables en établissement ou chez elles. Mais chaque fois, si l'objectif semble partagé, permettre une vie libre et autonome à tout âge, les gouvernements ne franchissent pas l'obstacle supposé des besoins de financement. C'est une succession de petites décisions, de mesures, de contrôles, qui finalement ne résolvent pas les difficultés que la crise sanitaire a rendues encore plus criantes.

Nous vous demandons donc instamment de lancer au plus vite le chantier de préparation d'une loi qui améliorera les dispositifs existants, en particulier la gouvernance, la participation des personnes et les règles de financement que tout le monde s'accorde à trouver complexes et peu compréhensibles, que ce soit au niveau territorial ou national. Il faudra aussi accroître les moyens de cette branche, tout particulièrement renforcer le nombre de professionnels et l'attractivité des métiers du grand âge. L'enjeu est en effet de permettre à chacun « d'être chez soi », dans les meilleures conditions, où qu'il choisisse de vivre.

Les dispositifs actuels s'avèrent insuffisants et inadaptés ; on note tout particulièrement le manque criant de solutions intermédiaires et novatrices tenant compte de l'évolution des attentes des personnes. La médicalisation des structures, au détriment parfois de l'accès aux soins de proximité, ne saurait être la seule réponse.

Nous sommes disponibles, pour participer à ce chantier sociétal majeur, y compris dans toutes les instances où la CFR et ses composantes sont présentes, le CESE, la CNSA, la CNS, le Haut Conseil de l'Âge, les CDCA, les CRSA.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération.

Le Président  
Pierre Erbs

La Confédération Française des Retraités est constituée des 6 principales organisations de retraités :  
Association Nationale des Retraités, Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales –  
Fédération Nationale des Associations de Retraités - Générations Mouvement Fédération Nationale -  
Groupement CNR-UFRB - Union Française des Retraités